



Sondage sur la dotation et l'impartialité politique:

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes



### Sondage sur la dotation et l'impartialité politique

#### Introduction

La Commission de la fonction publique du Canada est chargée de promouvoir et de maintenir une fonction publique impartiale, représentative et fondée sur le mérite au service de tous les Canadiens.

Le Sondage sur la dotation et l'impartialité politique a été instauré en 2018 sous forme d'un sondage bisannuel à l'échelle de la fonction publique <sup>1</sup>. La collecte des données s'est déroulée sur une période de 8 semaines, entre le 22 février et le 20 avril 2018. Le sondage visait à recueillir le point de vue des employés, gestionnaires d'embauche et conseillers en dotation sur une grande variété de sujets liés à la dotation, y compris la Nouvelle orientation en dotation, les politiques et pratiques de dotation de leur organisation, ainsi que les activités politiques et l'impartialité politique.

Une invitation à remplir le sondage a été envoyée à 214 275 fonctionnaires dans 74 ministères et organismes assujettis à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique. Au total, 101 892 employés ont répondu au sondage, ce qui représente un taux de réponse global de 47,6 %. Une liste complète des ministères et organismes participants et de leur taux de réponse respectif se trouve à l'annexe A

Ce rapport résume les principaux résultats du sondage pour votre ministère ou organisme et les compare avec les résultats des ministères et organismes de taille similaire <sup>2</sup> ainsi que de l'ensemble des ministères et organismes de l'administration publique fédérale qui embauchent du personnel en vertu de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique.

#### Répondants visés par le sondage

Les résultats de ce rapport sont fondés sur tous les employés à temps plein nommés pour une période déterminée ou indéterminée. Les employés à temps partiel, saisonniers et occasionnels, les étudiants, les entrepreneurs, les personnes nommées par le gouverneur en conseil et le personnel exclu des cabinets des ministres ne sont pas pris en compte dans cette analyse. Les résultats visent également les membres des Forces armées canadiennes régulières et de la Gendarmerie royale du Canada qui mènent des activités de dotation en vertu de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique.

<sup>1.</sup> Le Sondage sur la dotation et l'impartialité politique a été mené par Statistique Canada, pour le compte de la Commission de la fonction publique. 2. Taille des ministères et organismes: Très petite (moins de 100 employés); petite (entre 100 et 499 employés); moyen (entre 500 et 1 999 employés); grand (2 000 employés et plus).

#### Rapport sur les résultats

Les données présentées dans ce rapport ont été pondérées pour tenir compte des répondants et non-répondants qui ne souhaitaient pas communiquer leurs données à la Commission de la fonction publique. Par conséquent, les résultats peuvent être généralisés à la population de la fonction publique fédérale des ministères et organismes assujettis à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique.

Les résultats sont présentés sous forme de pourcentages pour 3 catégories de réponses, à savoir:

- 1. "oui" or "non";
- 2. "fortement d'accord"; "plutôt d'accord"; "ni d'accord ni en désaccord"; "plutôt en désaccord"; or "fortement en désaccord":
- 3. "pas du tout"; "dans une faible mesure"; "dans une certaine mesure"; or "dans une large mesure".

Pour toutes les réponses ci-dessus, les réponses "ne sais pas", "sans objet" et "impossible à évaluer" sont exclues. Les chifres ayant été arondis, la somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Afin de protéger la confidentialité des répondants, les résultats ne sont fournis que pour les questions ayant obtenu au moins 10 réponses. Par souci de commodité, les numéros des questions du sondage sont indiqués dans les tableaux. Une copie du questionnaire du sondage est disponible sur le site Web de Statistique Canada.

Les résultats sont présentés sous forme de tableau. La plupart des questions du sondage sont formulées de manière positive. Cependant, il serait bon de noter que certaines questions sont formulées de manière négative pour lesquelles les réponses positives renvoient à des résultats négatifs. Par exemple, une réponse positive à l'énoncé " Au sein de mon organisation, le processus administratif nécessaire pour doter un poste est un fardeau " représenterait un résultat négatif.

Outre ce rapport, nous avons développé un outil de visualisation interactif sur le Web permettant aux ministères et organismes d'explorer les données du sondage et de produire des tableaux de données personnalisés. Une série de rapports thématiques seront également disponibles.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Ministère ou organisme de petite taille	Nombre de répondants au Sondage sur la dotation et l'impartialité politique 2018
Nombre d'employés <sup>3</sup>	444
Nombre de répondants <sup>4</sup>	223
- Nombre de conseillers en dotation	3
- Nombre de gestionnaires ou superviseurs	93
<ul> <li>Nombre de gestionnaires ayant embauché, ou tenté d'embaucher, au moins un employé nommé pour une période indéterminée ou pour une durée déterminée entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017</li> </ul>	53

Pour toute question sur le contenu du présent rapport, n'hésitez pas à communiquer avec nous, par courriel, à l'adresse cfp.SDIP-SNPS.psc@canada.ca.

<sup>3.</sup> Nombre d'employés qui ont reçu le sondage, selon un ministère ou organisme donné.

<sup>4.</sup> Nombre de répondants ayant accepté de partager leurs résultats avec la Commission de la fonction publique.

<sup>5.</sup> Bien que les répondants au sondage provenant de divers groupes professionnels aient indiqué qu'ils étaient conseillers en dotation, les résultats des questions posées aux conseillers en dotation dans le présent rapport se limitent à ceux du groupe PE, car l'intention de ces questions était de solliciter les points de vue de la collectivité des ressources humaines.

# Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

#### Durée d'emploi et expérience des employés

Tableau 1 : Nombre d'années à l'emploi de la fonction publique fédérale (ALL Q55)

	Moins d'un an	De 1 an à moins de 3 ans	De 3 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 30 ans	30 ans et plus
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	2.3%	5.7%	29.5%	45.0%	10.8%	6.7%
Ministères ou organismes de petite taille	2.7%	8.5%	26.6%	40.7%	16.1%	5.5%
Fonction publique fédérale	3.2%	8.5%	23.4%	39.9%	17.5%	7.5%

Tableau 2 : Nombre d'années à l'emploi de votre ministère ou organisme actuelle (ALL\_Q50)

	Moins d'un an	De 1 an à moins de 3 ans	De 3 ans à moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	10 ans et plus
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	6.0%	19.4%	10.8%	22.3%	41.5%
Ministères ou organismes de petite taille	7.2%	21.1%	13.3%	25.7%	32.8%
Fonction publique fédérale	6.1%	14.7%	9.1%	21.7%	48.4%

Tableau 3 : Nombre d'années à l'emploi de votre unité de travail actuelle (ALL Q45)

	Moins de 6 mois	De 6 mois à moins de 1 an	De 1 an à moins de 3 ans	De 3 ans à moins de 5 ans	5 ans et plus
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	5.3%	11.0%	25.1%	12.8%	45.8%
Ministères ou organismes de petite taille	4.7%	9.2%	26.6%	13.7%	45.8%
Fonction publique fédérale	6.1%	11.0%	24.0%	12.2%	46.7%

Tableau 4 : Nombre d'années d'expérience en tant que **gestionnaire/superviseur** au sein de la fonction publique fédérale (MAN\_Q05)

	Moins d'un an	De 1 an à moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	10 ans et plus
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	16.0%	27.5%	26.3%	30.2%
Ministères ou organismes de petite taille	13.2%	29.7%	22.2%	34.9%
Fonction publique fédérale	15.8%	27.7%	21.8%	34.7%

Tableau 5 : Nombre d'années d'expérience en tant que **conseiller en dotation** au sein de la fonction publique fédérale (ADV Q05)

	Moins d'un an	De 1 an à moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	10 ans et plus
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Ministères ou organismes de petite taille	14.1%	19.2%	18.9%	47.8%
Fonction publique fédérale	11.4%	29.7%	21.0%	37.8%

## Perceptions du mérite, de l'équité et de la transparence

Tableau 6 : Mesure dans laquelle les **employés** ont indiqué que les personnes embauchées dans leur unité de travail peuvent effectuer le travail (ALL\_Q05B)

	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	24.7%	45.3%	18.1%	7.7%	4.2%
Ministères ou organismes de petite taille	25.6%	41.5%	12.8%	13.8%	6.3%
Fonction publique fédérale	16.4%	37.4%	15.3%	19.8%	10.9%

Tableau 7 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont convenu que les personnes nommées répondent aux attentes en matière de rendement pour les postes pour lesquels elles ont été embauchées (MAN\_Q60A)

	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	54.5%	35.3%	0.0%	10.2%	0.0%
Ministères ou organismes de petite taille	65.9%	27.3%	1.2%	3.0%	2.6%
Fonction publique fédérale	63.7%	28.2%	3.3%	2.5%	2.3%

Tableau 8 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont convenu que les personnes qu'ils ont nommées s'intègrent bien aux équipes ou aux unités de travail où elles ont été affectées (MAN\_Q60B)

	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	64.7%	30.8%	2.2%	2.2%	0.0%
Ministères ou organismes de petite taille	68.2%	26.3%	1.4%	1.7%	2.4%
Fonction publique fédérale	67.0%	25.4%	3.1%	2.3%	2.2%

Tableau 9 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont convenu qu'ils ressentaient de la pression provenant de l'extérieur pour sélectionner un candidat en particulier (MAN\_Q85A)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	82.4%	11.5%	4.8%	1.4%
Ministères ou organismes de petite taille	82.2%	8.7%	4.7%	4.3%
Fonction publique fédérale	75.6%	11.6%	7.3%	5.4%

Tableau 10 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont convenu qu'ils ressentaient un sentiment d'obligation personnelle ou de dette envers un ou plusieurs employés (MAN Q85B)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	75.7%	17.0%	5.9%	1.4%
Ministères ou organismes de petite taille	80.9%	13.6%	4.2%	1.3%
Fonction publique fédérale	81.2%	12.5%	4.9%	1.5%

Tableau 11 : Mesure dans laquelle les **employés** ont convenu que le processus de sélection des personnes pour les postes de leur unité de travail sont menées de façon équitable (ALL\_Q05D)

	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	20.1%	41.1%	17.8%	13.9%	7.2%
Ministères ou organismes de petite taille	22.6%	34.3%	19.8%	14.4%	9.0%
Fonction publique fédérale	14.0%	32.4%	21.6%	18.2%	13.8%

Tableau 12 : Mesure dans laquelle les **employés** ont convenu que les nominations aux postes de leur unité de travail dépendent des gens que vous connaissez (ALL\_Q05C)

	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	15.2%	32.6%	25.4%	12.0%	14.7%
Ministères ou organismes de petite taille	14.7%	30.8%	22.9%	14.6%	17.1%
Fonction publique fédérale	19.5%	34.5%	22.5%	12.5%	11.0%

Tableau 13 : Mesure dans laquelle les **employés** ont convenu que les activités de dotation dans leur unité de travail sont menées de façon transparente (ALL\_Q05A)

	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	20.1%	35.3%	19.4%	17.1%	8.1%
Ministères ou organismes de petite taille	20.4%	30.9%	16.5%	19.2%	12.9%
Fonction publique fédérale	13.8%	30.5%	17.5%	20.0%	18.2%

#### Prise en considération des droits de priorité

Tableau 14 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** comprennent les dispositions favorisant l'emploi des anciens combattants dans la fonction publique fédérale (MAN Q80I)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	15.0%	28.2%	24.1%	32.8%
Ministères ou organismes de petite taille	10.4%	20.0%	34.7%	34.9%
Fonction publique fédérale	13.5%	20.7%	35.9%	29.9%

Tableau 15 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont convenu que les droits de priorité limitent leur capacité à nommer des personnes qui s'intègrent bien dans leur unité de travail (MAN\_Q80H)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	20.2%	36.7%	32.5%	10.6%
Ministères ou organismes de petite taille	24.8%	35.3%	27.3%	12.5%
Fonction publique fédérale	18.5%	31.6%	30.4%	19.5%

Tableau 16 : Mesure dans laquelle les **conseillers en dotation** ont indiqué être suffisamment informés des modifications apportées aux droits de priorité en vertu de la Loi sur l'embauche des anciens combattants de sorte qu'ils sont en mesure de fournir des conseils éclairés aux gestionnaires de leur organisation à ce sujet (ADV Q10D)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Ministères ou organismes de petite taille	0.0%	3.7%	24.2%	72.1%
Fonction publique fédérale	1.0%	6.0%	31.6%	61.4%

Tableau 17 : Pourcentage de **conseillers en dotation** qui ont indiqué que leurs commentaires stratégiques ont été sollicités par les gestionnaires concernant la prise en compte des droits de priorité (ADV Q15A)

	Oui	Non
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	S.O.	S.O.
Ministères ou organismes de petite taille	91.1%	8.9%
Fonction publique fédérale	88.6%	11.4%

Tableau 18 : Pourcentage de **conseillers en dotation** qui ont indiqué que leurs commentaires concernant la prise en compte des droits de priorité ont influencé les décisions de dotation des gestionnaires (ADV\_Q20A)

	Oui	Non
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	S.O.	S.O.
Ministères ou organismes de petite taille	86.0%	14.0%
Fonction publique fédérale	83.4%	16.6%

### Perception de la Nouvelle orientation en dotation

Tableau 19 : Mesure dans laquelle les **conseillers en dotation** ont indiqué qu'ils sont suffisamment informés de la façon dont leur organisation a décidé de mettre en oeuvre la Nouvelle orientation en dotation (NOD) (ADV Q10A)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Ministères ou organismes de petite taille	0.0%	3.2%	9.4%	87.4%
Fonction publique fédérale	1.4%	5.3%	20.4%	72.9%

Tableau 20 : Mesure dans laquelle les **conseillers en dotation** ont indiqué qu'ils peuvent expliquer aux gestionnaires comment la mise en oeuvre de la NOD au sein de leur organisation répond à leurs besoins en dotation (ADV Q10B)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Ministères ou organismes de petite taille	0.0%	0.0%	22.7%	77.3%
Fonction publique fédérale	1.6%	5.3%	21.8%	71.3%

Tableau 21 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont indiqué qu'ils comprennent la NOD (MAN\_Q80A)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	11.1%	17.0%	46.9%	25.0%
Ministères ou organismes de petite taille	9.2%	18.0%	43.5%	29.3%
Fonction publique fédérale	15.1%	23.4%	42.3%	19.1%

Tableau 22 : Mesure dans laquelle les **conseillers en dotation** ont indiqué que la NOD offre à leurs clients la possibilité d'adapter leurs activités de dotation en fonction des besoins organisationnels (ADV\_Q10C)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Ministères ou organismes de petite taille	0.0%	6.4%	25.7%	67.9%
Fonction publique fédérale	1.1%	5.7%	26.9%	66.3%

Tableau 23: Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont indiqué que la NOD a amélioré la façon d'embaucher et de nommer les candidats au sein de leur organisation (MAN\_Q80B)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	10.1%	31.0%	45.1%	13.7%
Ministères ou organismes de petite taille	9.8%	20.5%	46.5%	23.2%
Fonction publique fédérale	18.5%	25.4%	38.9%	17.2%

Tableau 24 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont indiqué que la NOD a permis de simplifier la dotation au sein de leur organisation (MAN Q80C)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	17.9%	36.2%	37.3%	8.7%
Ministères ou organismes de petite taille	14.9%	26.8%	37.9%	20.3%
Fonction publique fédérale	26.2%	27.6%	32.4%	13.9%

Tableau 25 : Mesure dans laquelle les **conseillers en dotation** ont indiqué que la mise en place du Formulaire d'attestation a servi à renforcer les principales responsabilités des gestionnaires subdélégués (ADV Q10E)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Ministères ou organismes de petite taille	7.5%	24.3%	34.1%	34.1%
Fonction publique fédérale	6.3%	20.5%	41.7%	31.6%

Tableau 26 : Pourcentage de **gestionnaires** qui ont indiqué qu'ils ont le pouvoir subdélégué par leur administrateur général de procéder à la nomination de candidats de l'extérieur de leur organisation et au sein de celle-ci (MAN Q10A)

	Oui	Non
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	23.9%	76.1%
Ministères ou organismes de petite taille	33.8%	66.2%
Fonction publique fédérale	23.6%	76.4%

Tableau 27 : Pourcentage de **gestionnaires** qui ont indiqué qu'ils ont signé un formulaire (MAN\_Q10B)

	Oui	Non
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	100.0%	0.0%
Ministères ou organismes de petite taille	98.1%	1.9%
Fonction publique fédérale	93.5%	6.5%

## Perception des politiques et pratiques en matière de dotation de l'organisation

Tableau 28 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont indiqué qu'ils comprennent les politiques de leur organisation en matière de dotation (MAN\_Q80D)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	2.2%	16.7%	50.8%	30.3%
Ministères ou organismes de petite taille	3.6%	14.5%	43.5%	38.5%
Fonction publique fédérale	6.1%	20.7%	45.2%	27.9%

Tableau 29 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont dit que les options de dotation dans leur organisation leur permettent de répondre à leurs besoins en dotation aussi rapidement qu'il le faut (MAN\_Q80F)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	14.2%	42.3%	32.3%	11.2%
Ministères ou organismes de petite taille	12.7%	32.3%	39.0%	16.0%
Fonction publique fédérale	24.9%	37.5%	29.9%	7.7%

Tableau 30 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont indiqué que les options de dotation dans leur organisation leur donnent la latitude nécessaire pour nommer des personnes qui s'intègrent bien dans **leur unité** de travail (MAN Q80G)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	6.6%	14.7%	50.3%	28.5%
Ministères ou organismes de petite taille	7.1%	17.4%	40.6%	34.9%
Fonction publique fédérale	13.2%	26.8%	41.1%	18.9%

Tableau 31 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont indiqué que le processus administratif de dotation dans leur organisation est lourd (MAN\_Q80E)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	1.2%	13.7%	29.4%	55.7%
Ministères ou organismes de petite taille	2.7%	18.0%	41.3%	38.0%
Fonction publique fédérale	1.9%	10.1%	32.4%	55.5%

### Perception des conseils et du soutien en matière de dotation

Tableau 32 : Pourcentage de **conseillers en dotation** selon lesquels les gestionnaires ont demandé leurs commentaires stratégiques dans chacun des domaines suivants (ADV\_Q15B-Q15I)

	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	Ministères et organismes de petite taille	Fonction publique fédérale
Mesures d'adaptation pour les évaluations à l'intention des candidats	S.O.	76.7%	66.1%
Considérations relatives à l'équité en matière d'emploi	S.O.	72.5%	56.2%
Établissement de la zone de sélection	S.O.	96.3%	89.3%
Établissement des critères de mérite	S.O.	100.0%	95.7%
Outils ou méthodes d'évaluation à utiliser	S.O.	100.0%	96.1%
Durée de l'annonce des postes à pourvoir	S.O.	100.0%	88.3%
Choix de la méthode utilisée pour doter les postes	S.O.	100.0%	95.3%
Harmonisation de vos besoins en dotation avec les priorités du plan de RH de votre organisation	S.O.	69.7%	59.4%

Tableau 33 : Pourcentage de **conseillers en dotation** selon lesquels les conseils qu'ils ont fournis aux gestionnaires ont influencé les mesures que ces derniers ont prises en matière de dotation relativement à chacun des domaines suivants (ADV\_Q20B-Q20I)

	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	Ministères et organismes de petite taille	Fonction publique fédérale
Mesures d'adaptation pour les évaluations à l'intention des candidats	S.O.	79.3%	80.8%
Considérations relatives à l'équité en matière d'emploi	S.O.	86.7%	76.8%
Établissement de la zone de sélection	S.O.	93.9%	94.8%
Établissement des critères de mérite	S.O.	100.0%	95.5%
Outils ou méthodes d'évaluation à utiliser	S.O.	100.0%	94.5%
Durée de l'annonce des postes à pourvoir	S.O.	96.5%	90.7%
Choix de la méthode utilisée pour doter les postes	S.O.	100.0%	95.5%
Harmonisation de vos besoins en dotation avec les priorités du plan de RH de votre organisation	S.O.	91.3%	86.8%

Tableau 34 : Mesure dans laquelle les **conseillers en dotation** ont indiqué qu'ils ont confiance en leur capacité à fournir aux gestionnaires des conseils utiles en matière de dotation (ADV Q10F)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Ministères ou organismes de petite taille	0.0%	0.0%	11.6%	88.4%
Fonction publique fédérale	0.4%	1.3%	16.0%	82.3%

Tableau 35 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont convenu que les conseillers en dotation de leur organisation leur ont donné des conseils utiles en matière de dotation (MAN\_Q65B)

	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	35.3%	41.8%	13.5%	7.5%	1.9%
Ministères ou organismes de petite taille	55.4%	30.0%	6.9%	5.7%	1.9%
Fonction publique fédérale	36.2%	36.5%	10.7%	10.2%	6.5%

Tableau 36 : Pourcentage de **gestionnaires** selon lesquels les renseignements fournis par les conseillers en dotation chargés de leurs processus de dotation **n'ont pas été utiles** (MAN\_Q70 01-09)

	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	Ministères et organismes de petite taille	Fonction publique fédérale
Prise en considération des droits de priorité	S.O.	22.1%	24.2%
Mesures d'adaptation pour les évaluations à l'intention des candidats	S.O.	15.5%	15.4%
Considérations relatives à l'équité en matière d'emploi	S.O.	2.7%	11.8%
Établissement de la zone de sélection	S.O.	16.7%	25.9%
Établissement des critères de mérite	S.O.	42.1%	50.2%
Outils ou méthodes d'évaluation à utiliser	S.O.	55.4%	54.6%
Durée de l'annonce des postes à pourvoir	S.O.	9.4%	24.9%
Choix de la méthode utilisée pour doter les postes	S.O.	41.7%	55.4%
Harmonisation de vos besoins en dotation avec les priorités du plan de RH de votre organisation	S.O.	25.4%	43.1%
Autre	S.O.	22.4%	33.4%

Tableau 37 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont convenu que les conseillers en dotation de leur organisation leur ont donné des conseils cohérents en matière de dotation (MAN Q65A)

	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	30.2%	43.3%	10.9%	13.2%	2.4%
Ministères ou organismes de petite taille	53.5%	31.7%	5.5%	7.0%	2.4%
Fonction publique fédérale	33.1%	35.7%	10.3%	12.9%	8.0%

Tableau 38 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont convenu que les conseillers en dotation de leur organisation ont agi de manière proactive pour les aider à nommer la personne dont ils avaient besoin aux postes à doter (MAN Q75A)

	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	24.4%	28.1%	23.6%	17.6%	6.4%
Ministères ou organismes de petite taille	41.0%	28.0%	14.3%	12.3%	4.3%
Fonction publique fédérale	22.8%	28.9%	16.9%	18.3%	13.2%

Tableau 39 : Mesure dans laquelle les **managers** ont convenu que%, dans l'ensemble%, ils étaient satisfaits des services de dotation qu'ils ont reçus de leur organisation (MAN Q75B)

	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	31.1%	30.7%	24.8%	7.4%	6.0%
Ministères ou organismes de petite taille	50.5%	28.6%	9.7%	8.5%	2.8%
Fonction publique fédérale	28.2%	31.2%	13.7%	15.1%	11.8%

# Connaissance et compréhension des activités politiques et de l'impartialité politique

Tableau 40 : Pourcentage d'**employés** qui ont indiqué avoir participé à des activités politiques (autres qu'exercer leur droit de vote ou poser leur candidature à une élection) entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017 (ALL Q25)

	Oui	Non
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	1.9%	98.1%
Ministères ou organismes de petite taille	2.4%	97.6%
Fonction publique fédérale	2.4%	97.6%

Tableau 41 : Mesure dans laquelle les **employés** ont indiqué comprendre leurs droits et responsabilités concernant la participation à des activités politiques (ALL Q15A)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	0.9%	14.1%	43.3%	41.7%
Ministères ou organismes de petite taille	2.2%	12.1%	43.4%	42.3%
Fonction publique fédérale	3.4%	16.6%	44.5%	35.6%

Tableau 42 : Mesure dans laquelle les **employés** ont indiqué que leur organisation les tient informés de leur droit de participer à des activités politiques (ALL\_Q15C)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	7.4%	18.0%	40.9%	33.7%
Ministères ou organismes de petite taille	7.6%	19.9%	34.1%	38.4%
Fonction publique fédérale	11.2%	25.2%	35.9%	27.7%

Tableau 43 : Mesure dans laquelle les **employés** ont indiqué être en mesure de prendre des décisions éclairées relativement à leur participation à des activités politiques (ALL\_Q20D)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	2.0%	5.5%	34.8%	57.6%
Ministères ou organismes de petite taille	1.1%	7.4%	29.1%	62.4%
Fonction publique fédérale	2.1%	9.3%	32.8%	55.7%

Tableau 44 : Mesure dans laquelle les **gestionnaires** ont indiqué pouvoir fournir des conseils à leurs employés et répondre à leurs questions au sujet de leur participation à des activités politiques (ALL Q15E)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	5.2%	18.6%	38.1%	38.1%
Ministères ou organismes de petite taille	4.3%	12.7%	40.3%	42.7%
Fonction publique fédérale	5.7%	17.7%	41.7%	34.9%

Tableau 45 : Mesure dans laquelle les **employés** comprennent leurs responsabilités en matière d'impartialité politique dans l'exercice de leurs fonctions à titre de fonctionnaires (ALL Q15B)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	1.2%	7.1%	27.0%	64.7%
Ministères ou organismes de petite taille	0.8%	4.5%	20.9%	73.9%
Fonction publique fédérale	1.3%	6.3%	25.8%	66.5%

Tableau 46 : Mesure dans laquelle les **employés** ont indiqué que leur organisation les tient informés de leurs responsabilités en matière d'impartialité politique dans l'exercice de leurs fonctions (ALL\_Q15D)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	6.1%	20.4%	35.4%	38.1%
Ministères ou organismes de petite taille	5.8%	18.1%	33.5%	42.6%
Fonction publique fédérale	8.0%	21.3%	36.7%	33.9%

Tableau 47 : Mesure dans laquelle les **employés** comprennent l'importance d'être perçu comme politiquement impartial dans l'exercice de leurs fonctions (ALL\_Q20A)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	0.0%	3.8%	15.5%	80.7%
Ministères ou organismes de petite taille	0.6%	3.2%	14.1%	82.1%
Fonction publique fédérale	1.0%	4.7%	19.3%	74.9%

Tableau 48 : Mesure dans laquelle les **employés** croient qu'ils sont en mesure d'exercer leurs fonctions à titre de fonctionnaires d'une manière politiquement impartiale (ALL Q20B)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	0.0%	2.5%	10.6%	87.0%
Ministères ou organismes de petite taille	0.4%	1.9%	12.5%	85.2%
Fonction publique fédérale	0.7%	2.9%	15.9%	80.5%

Tableau 49 : Mesure dans laquelle les **employés** croient que%, dans leur unité de travail%, les employés exercent leurs fonctions à titre de fonctionnaires d'une manière politiquement impartiale (ALL\_Q20C)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	0.5%	2.5%	13.1%	83.9%
Ministères ou organismes de petite taille	0.7%	2.4%	16.1%	80.8%
Fonction publique fédérale	1.1%	4.0%	21.8%	73.0%

## Annexe A: Ministères et organismes participants

Tableau 50: Ministères et organismes participants, et taux de réponse final

Ministère et organisme	Taux de réponse final
Affaires autochtones et du Nord Canada	43.5%
Affaires mondiales Canada	49.0%
Agence canadienne de développement économique du Nord	54.8%
Agence canadienne d'évaluation environnementale	56.4%
Agence de la consommation en matière financière du Canada	63.6%
Agence de la santé publique du Canada	46.4%
Agence de promotion économique du Canada atlantique	55.7%
Agence des services frontaliers du Canada	44.2%
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	54.6%
Agence spatiale canadienne	49.6%
Agriculture et Agroalimentaire Canada	44.3%
Anciens Combattants Canada	55.1%
Bibliothèque et Archives Canada	62.6%
Bureau de l'enquêteur correctionnel	60.0%
Bureau de la sécurité des transports du Canada	51.4%
Bureau du Conseil privé	35.1%
Bureau du Directeur général des élections	52.2%
Bureau du commissaire aux élections fédérales	72.0%
Bureau du secrétaire du gouverneur général	44.8%
Bureau du surintendant des faillites Canada	54.4%
Bureau du surintendant des institutions financières Canada	45.0%
Comité externe d'examen de la GRC	66.7%
Comité externe d'examen des griefs militaires	66.7%
Commissariat au lobbying du Canada	75.0%

Ministère et organisme	Taux de réponse final
Commissariat aux langues officielles	51.4%
Commissariat à l'information du Canada	25.6%
Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada	65.2%
Commissariat à la magistrature fédérale Canada	46.9%
Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	46.8%
Commission canadienne des droits de la personne	50.5%
Commission canadienne des grains	66.0%
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC	54.7%
Commission de la fonction publique du Canada	51.6%
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	41.4%
Commission des libérations conditionnelles du Canada	48.9%
Commission du droit d'auteur du Canada	70.6%
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada	55.6%
Commission mixte internationale	50.0%
Condition féminine Canada	38.7%
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	43.3%
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	52.4%
Conseil des produits agricoles du Canada	68.8%
Cour suprême du Canada	38.8%
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	58.1%
Développement économique Canada pour les régions du Québec	51.7%
Emploi et Développement social Canada	52.2%
Environnement et Changement climatique Canada	48.2%
Gendarmerie royale du Canada (gestionnaires non civils)	46.6%
Gendarmerie royale du Canada - fonctionnaires	50.8%
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	50.5%
Infrastructure Canada	47.5%
Innovation, Sciences et Développement économique Canada	52.5%
Ministère de la Défense nationale (gestionnaires non civils)	39.8%
Ministère de la Défense nationale - fonctionnaires	49.1%
Ministère de la Justice Canada	49.4%
Ministère des Finances Canada	47.2%
Office des transports du Canada	56.0%
Office national de l'énergie	56.6%
Patrimoine canadien	48.7%
Pétrole et gaz des Indiens du Canada	69.0%
Pêches et Océans Canada	36.5%
Ressources naturelles Canada	45.6%

Ministère et organisme	Taux de réponse final
Santé Canada	47.6%
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	52.2%
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	49.1%
Service administratif des tribunaux judiciaires	45.2%
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	51.7%
Service correctionnel Canada	33.2%
Service des poursuites pénales du Canada	53.5%
Services partagés Canada	52.5%
Services publics et Approvisionnement Canada	52.4%
Statistique Canada	60.9%
Sécurité publique Canada	48.1%
Transports Canada	51.7%
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	52.7%
École de la fonction publique du Canada	46.5%
Sondage sur la dotation et l'impartialité politique	47.6%